

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Présents :

- Laurent BOISSADY - président
- Roxane GIRY - secrétaire générale
- Vivien PERRIN - CONFORT - vice président
- François BERTRAND - trésorier adjoint
- Hervé PETIT-BARAT - membre com. sportive
- Enki SOUILLOT - membre com. Compétition
- Adeline MAGI - invité

Excusés :

- Antoine BARATÉ - cadre technique
- Thierry KOWALSKI - trésorier
- Marion BOUCROT - responsable com. Communication
- Matthieu CHARTIER - responsable com. Compétition
- Corentin POTHET - responsable com. Matériel

I. Bref bilan de la réunion du bureau	1
II. Organisation de l'AG	2
III. Organisation championnat régional TAE DI - Antoine	2
IV. Organisation tir du Roy	2
V. Organisation finale des DR équipe femme	3
VI. Compétition saison prochaine	3
VII. Points non abordés lors du dernier CoDir	3
VIII. Divers	4
A) Goodies du CDF	4
B) Achat de matériel pour 1000€	4
C) Antoine et contrat	4
D) Lister les points à traiter avant la fin du mandat	5

Les phrases soulignées sont les commentaires apportés à l'Ordre du Jour.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

I. Bref bilan de la réunion du bureau

Le bureau a eu une réunion le vendredi 31 mai. Nous avons discuté du budget, qui doit être retravaillé avec Antoine, Thierry et François sur ODOO.

Le budget n'est pas pratique à faire avec ODOO. Quand le budget sera validé, il sera transféré sur la plateforme, mais ne sera pas créé sur ODOO.

Nous avons invité des élus de la région, du département et de la métropole, à notre AG.

Nous vous avons demandé de remplir le tableau [MISSION](#). Afin de pouvoir savoir qui se positionne sur quel poste. Ainsi que remplir les missions qui sont attribuées à chaque rôle.

Thierry n'a pas rempli ce document, nous devons discuter avec lui pour savoir ce qu'il fait lors du prochain mandat. Marion ne souhaite pas reprendre.

Nous avons validé le contenu du règlement intérieur et les statuts. Nous y avons ajouté la commission discipline. Il a été demandé à Adeline de relire ces documents.

Après vérification, il faut éviter de mettre un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration dans la commission discipline. (Prévoir 3 membres + 2 suppléants)

Adeline a pu relire et corriger le règlement intérieur et les statuts. Il reste la mise en page à faire.

Il a été demandé à Antoine de nous présenter un devis, afin de s'équiper en matériel d'animation. Ce devis est à valider lors de cette réunion.

Les flèches EVA BATTLE et le filet ERA ont été validés pour achat. Enki s'occupe de passer la commande.

Il a été décidé que la fin des cours serait clôturé par notre AG, la semaine du 24 juin. Sauf pour ceux préparant un championnat et l'ETAG. Le tir libre sera maintenu jusqu'au 19 juillet.

Cette date a été validée.

Dont les horaires sont à préciser et à communiquer.

Ce sujet a été abordé au point VII.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

II. Organisation de l'AG

La liste a été validée telle qu'elle était au 5 juin 2024. Cette liste doit être diffusée.

Laurent s'occupe de la rédaction du compte rendu moral et d'activités sur le power point créé par Enki qui fera la mise en page finale avant l'AG. Les commissions doivent faire un rapport pour la saison 2023-24, qui sera retranscrit dans ces slides. Antoine rédige la partie sportive, Enki celle pour le championnat de France et Thierry et François pour la partie budgétaire.

III. Organisation championnat régional TAE DI - Antoine

Nous avons 4 jeunes susceptibles d'être qualifiés pour le championnat régional. Ainsi qu'environ 5 adultes. Nous avons validé la prise en charge de la nuit d'hôtel de Antoine le vendredi soir, et samedi soir, si besoin. Aucune participation du club ne sera mise en place pour l'hébergement des archers. Plusieurs options ont été abordées pour le trajet, elles restent à finaliser plus tard, lorsque la liste officielle des archers qualifiés sera sortie.

IV. Organisation tir du Roy

La date du samedi 29 juin au matin de 10H à 12H a été validée pour l'organisation du tir du Roy. Mathias et Nel, les rois de l'année dernière, sont au courant de la date, ils préparent les cartes et oiseaux et seront présents. Nous devons adresser un mail avec ces informations aux adhérents, en leur indiquant qu'ils peuvent s'ils le souhaitent prendre un pique-nique tiré du sac et à partager avec tous ceux présents sachant qu'il sera organisé à la suite de l'après-midi un passage de flèche.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

V. Organisation finale des DR équipe femme

L'équipe DRE Femme est sélectionnable, sur score, à la finale des DR, à Brienon sur Armençon. Cette compétition demande un grand déplacement. (Environ 434 km, 3H50 de trajet avec 40€ d'essence et 45€ de péages aller). Trois des quatre archères sont disponibles, plus coach Hervé.

Nous avons validé l'inscription de cette équipe au championnat de France par équipe. Nous accordons un budget de 100 euros par archers, coach inclus. Nous demandons néanmoins, aux archers, de ne faire qu'une facture pour le remboursement.

En ce qui concerne l'équipe jeunes, nous avons décidé de ne pas engager d'équipe pour cette année.

VI. Compétition saison prochaine

Nous sommes positionnés sur la date des 7 et 8 décembre 2024. Laurent et Vivien seront absents une partie du weekend en raison de l'AG Élective de la FFTA le samedi 7.

Enki a proposé d'organiser un tournoi poussin, pour faire découvrir la compétition aux enfants. Également de réfléchir à une organisation au rythme AB, pour réduire le temps de compétition (gain estimé à 45 minutes par départ) permettant de faire un départ de plus dans la même journée.

Vivien s'occupe de faire les dossiers de demande de gymnase auprès de la Mairie de Grenoble.

VII. Points non abordés lors du dernier CoDir

- point licences 220 à la FFTA - 229 dans nos tableaux certaines découvertes ne sont pas encore inscrites car pas de preuve de paiement, problèmes du tableau des licences résolus par Antoine
- programme jusqu'à la fin de saison :

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Passage de flèches	29 juin 2024 de 14H à 17H	VALIDÉ
Tir du Roy	29 juin 2024 de 10H à 12H	VALIDÉ
Assemblée générale	28 juin 2024 à partir de 18H30	VALIDÉ
Fin des cours	Le jeudi 27 juin	VALIDÉ
Période de tir encadré avant les vacances	1 juillet au 13 juillet (fonction des qualifications au France)	VALIDÉ
Période de stage de rentrée	22 au 31 août	VALIDÉ

	Jun	Juillet	Août
M			
J			1
V			2
S	1 DRE J : Bourg en Bresse		3
D	2 DRE		4
L	3	1	5
M	4	2	6
M	5	3	7
J	6	4	8
V	7	5	9
S	8 Anim Fête du Sport	6	10
D	9 Exam EF Grenoble	7	11
L	10	8	12
M	11	9	13
M	12 Certif DE	10	14
J	13	11	15
V	14	12	16
S	15	13	17
D	16	14	18
L	17	15	19
M	18	16	20
M	19	17	21
J	20	18	22
V	21	19	23
S	22 CR TAE I	20	24
D	23 CR TAE N	21	25
L	24	22	26
M	25 Anim CE 500 / Gieres	23	27
M	26	24	28
J	27	25	29
V	28	26	30
S	29 Tir du Roy Passage de flèche	27	31

VIII. Divers

A) Goodies du CDF

Il faut s'occuper de la vente des sceaux de crêpes (Il en reste 5 à vendre). François et Enki s'occupent de la vente des goodies du CDF, à l'occasion du tir du Roy. Laurent doit distribuer des mugs aux élus qui sont venus pendant le CDF.

1 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
04 76 00 00 00 - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

B) Achat de matériel pour 1000€ + flèches blunt

Thierry a demandé à Enki qu'un achat de 1000€ soit réalisé pour finaliser le budget. Enki a vu avec Antoine pour les besoins, identifiés d'après l'état des lieux sur le matériel :

- 2 paires de branches 66" 20#
- 2 paires de branches 68" 18#
- 4 paires de branches 70" 18# soit 712,8€

Pour compléter, Antoine a proposé l'achat de 2 poignées droitier en 21" avec Berger et Repose-flèche (156,6 x 2 = 313,2€), jugeant que le club disposait de viseur pour équiper ses poignées avec des sacs à prévoir si non disponible.

Une poignée peut également être remplacée par un viseur et le sac

Pour les flèches blunt, 3 options à 310, 423 et 468 euros + filet de jeu à 150€.

Ce budget a été validé, sous réserve de fond. François et Thierry doivent nous tenir au courant.

C) Antoine et contrat

- Date de congés d'Antoine - **ce point a été traité dans le VII.**
- Planning de cet été
- Début du CDI d'Antoine à compter du 29 Août après obtention du diplôme

Une réunion de bureau doit se tenir à ce sujet.

D) Lister les points à traiter avant la fin du mandat

- Validation du budget 2025 - **une réunion de bureau doit se tenir à ce sujet.**
- Clôture des comptes - **avant AG**
- Planning de rentrée
- Portes ouvertes - **ce point a été traité dans le VII.**
- Forum des sports de l'OMS le 7 septembre de 10H à 18H.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

- Inscription volontaire Bénévoles à l'organisation du Vélotour prévu le dimanche 29 septembre 2024. (reverse 25€ par bénévoles et par jour)
- Date prochaine réunion de Bureau (Avant l'AG) et CODIR entre l'AG et le 6 juillet).

La Secrétaire, Mme. Roxane GIRY

Le Président, M. Laurent BOISSADY

Signature :

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88

